



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 24

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 18/04/2024

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

18 AVR. 2024

L'an **deux mil vingt quatre, le dix avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : Mme Ineke FLOODGATE, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE.

Procurations : Mme Ineke FLOODGATE en faveur de M. Jean POLY, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2024-052**

Domaine : 1.1 - Marchés publics

OBJET : Marché 23-004 : Aménagement des rues – rue Félix Armand : Attribution et signature du marché.

Vu le CGCT ;

Vu le Code de la commande publique en ses articles L2123-1 et R2123-1 à 8;

Vu la délibération N°2021-118 portant approbation de l'opération et demande de subvention

Considérant que la commune a entrepris une démarche visant à valoriser, dynamiser et réhabiliter le centre ancien dans le cadre du plan Cœur de ville;

Plusieurs actions ont été menées :

- Aménagement de la Promenade ;
- Réhabilitation de la rue de la Michance, de la rue Michelet et du square C. Marx.
- Mise en valeur par la lumière du centre ancien et des berges de l'Aude.
- Mise en place d'une démarche action façade par la subvention de 50% du montant des travaux de ravalement et de menuiseries.

- Aménagement d'un bâtiment en pôle multiculturel René PONT.

Dans la poursuite de ces aménagements, la Commune a décidé de procéder à la réhabilitation des rues du centre ancien ;

Ces travaux seront réalisés en une tranche ferme et 6 tranches optionnelles qui se décomposent comme suit :

- Tranche ferme : Rue Félix Armand
- Tranche optionnelle 1 : Rue Joseph Erminy
- Tranche optionnelle 2 : Rue de la mairie
- Tranche optionnelle 3 : Rue André Chénier.
- Tranche optionnelle 4 : Rue Félix Armand – réseau pluvial.
- Tranche optionnelle 5 : Rue Joseph Erminy – réseau pluvial.
- Tranche optionnelle 6 : Rue de la mairie : réseau pluvial.

A cet effet, la Commune a lancé une consultation selon la procédure adaptée ;

Considérant qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur :

- Le site de dématérialisation des marchés publics "e.marchespublics.fr", Annonce n° 979879 publiée le 27/11/2023
- Journal L'indépendant en date du 28/11/2023, information de publication n°168759

Considérant qu'au terme de la consultation, le 19 Janvier 2024 à 12 heures, 4 offres ont été formulées qui se décomposent comme suit:

ENTREPRISES	PRIX €/HT	NOTE TECHNIQUE/60	NOTE PRIX/40	NOTE /100	CLASSEMENT
CHAUVET – 21 ZI AVENUE DE CATALOGNE – 11300 LIMOUX	1 553 393.00	38.50	35.51	74.01	5
CAZAL – 8 ZA CARDONA – 11410 SALLES SUR L'HERS	1 668 910.50	41.00	33.06	74.06	4
RESCANIERES – ROUMENGOUX – 09500 ROUMENGOUX	1 639 768.94	45.50	33.64	79.14	2
OCTP – ZI LA PLAINE – 11500 QUILLAN	1 396 331.21	40.00	39.51	79.51	1
OCTP VARIANTE 1	1 396 331.21	40.00	39.51	79.51	1
OCTP VARIANTE 2	1 379 165.67	39.00	40.00	79.00	3

Considérant qu'après demande de compléments d'informations et négociation financière, les offres s'établissent comme suit :

ENTREPRISES	MONTANT €/HT OFFRE DE BASE	NOTE TECHNIQUE/60	NOTE PRIX/40	NOTE/100	CLASSEMENT
CHAUVET – 21 ZI AVENUE DE CATALOGNE – 11300 LIMOUX	1 553 393.00	38.50	35.51	74.01	5
CAZAL – 8 ZA CARDONA – 11410 SALLES SUR L'HERS	1 635 532.29	41.00	33.40	74.40	4
RESCANIERES – ROUMENGOUX – 09500 ROUMENGOUX	1 639 768.94	45.50	33.64	79.14	2
OCTP – ZI LA PLAINE – 11500 QUILLAN	1 382 759.28	40.00	39.51	79.51	1
OCTP VARIANTE 1	1 382 759.28	40.00	39.51	79.51	1
OCTP VARIANTE 2	1 365 784.10	39.00	40.00	79.00	3

Considérant qu'après analyse des offres et au regard des critères énoncés dans le Règlement Particulier de Consultation ;

Vu les rapports d'analyse des offres et les Procès-verbaux de la commission MAPA réunis le 28 février 2024, propose de retenir l'entreprise suivante:

ENTREPRISES	MONTANT €/HT	NOTE TECHNIQUE/60	NOTE PRIX/40	NOTE GENERALE/100
SAS OCBAT-ZI LA PLAINE 11500 QUILLAN	1 382 759.28	40.00	39.51	79.51

A cet effet, M. Le Président propose au conseil municipal:

- 1- D'approuver l'opération sus visée.
- 2- De confier le marché de travaux à l'entreprise retenue par la commission.
- 3- D'approuver les conditions de réalisation de ses travaux précisées dans les pièces du marché, à savoir : l'acte d'engagement, le CCTP, le CCAP, le PGC, le DPGF, les plans, les mémoires techniques.
- 4- D'imputer les dépenses aux Budgets primitifs 2024 et 2025.
- 5- D'autoriser M. Le Président à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération, notamment la signature des marchés.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 24 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2024-052

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-18T08-53-40.01 (MI252453510)

Identifiant unique de l'acte : 011-200059418-20240418-2024-052-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Marché 23-004 : Aménagement des rues - rue Félix Armand
: Attribution et signature du marché.

Date de décision : Apr 18, 2024 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Marchés publics

**Identifiant unique de l'acte
antérieur :**

Acte : [MA-DEL-2024-052.PDF](#)

Préparé

Date 18/04/24 à 08:53

Par JORDAN Edouard

Transmis

Date 18/04/24 à 08:53

Par JORDAN Edouard

Accusé de réception

Date 18/04/24 à 08:59